

Circulaire de rentrée 2026/2027 au LYCÉE La Salle Saint Charles

Madame, Monsieur, Chers parents,

Vous avez fait confiance au Lycée La Salle Saint Charles en y inscrivant votre enfant pour la rentrée 2026/2027 et nous vous en remercions. Toute la communauté éducative de l'Ensemble Scolaire est heureuse de vous accueillir pour cette nouvelle année.

Vous trouverez dans cette circulaire les dernières précisions concernant la rentrée des classes.

- Rentrée scolaire échelonnée selon les niveaux -

⇒ Mardi 18 août 2026 :

- 9h30-12h30 :
 - Accueil des classes de Seconde Professionnelle
- 9h30-16h30 :
 - Accueil des classes de Seconde Générale & Technologique et après-midi d'intégration : **merci pour chaque élève de prévoir un pique-nique et une tenue adaptée**
- 13h30-15h30 :
 - Accueil des classes de Première Générale, Technologique (STMG) et Professionnelle
 - Accueil au campus des classes de BTS 1^{ère} année (CI, GTLA, NDRC et Tourisme) ainsi que les 1^{ère} année de CPGE MPSI
- 14h30-16h30 :
 - Accueil des classes de Terminale Générale, Technologique (STMG) et Professionnelle

⇒ Mercredi 19 août 2026 :

- 7h30 :
 - Début des cours pour tous les élèves du lycée, conformément à l'emploi du temps fourni le jour de la rentrée.
 - Accueil au campus des classes de BTS 2^{ème} année (CI, GTLA, NDRC et Tourisme) ainsi que les 2^{ème} année de CPGE MP
- 9h30 :
 - Début des cours sur le campus pour tous les BTS et CPGE

- Restauration scolaire -

La restauration est assurée par la Société Yakka Restauration.

Les élèves et étudiants pourront se rendre au self normalement à partir du jeudi 20 août, munis de leur carte prépayée. Les nouveaux entrants recevront un code barre le jour de la rentrée en attendant l'édition de leur carte.

Rappel : Les cartes devront être approvisionnées tout au long de l'année avant le passage au self par prépaiement sur le compte Ecole Directe des parents (prévoir un délai de 24h).

- Carnet de liaison lycéen -

Le carnet de liaison est accessible en version numérique sur Pronote. Cette application sera ainsi accessible plus facilement pour le suivi de la scolarité de votre enfant et la communication avec les enseignants et les services administratifs.

La gestion des entrées-sorties, des absences et des retards sera aussi gérée par le carnet de liaison numérique.

- Dossier de demande de bourse scolaire -

Cette année, la reconduction de la demande n'est pas automatique. La constitution d'un nouveau dossier pour les élèves boursiers est obligatoire auprès du secrétariat.

- Interdiction des téléphones portables dans les lycées -

À partir de la rentrée 2026, les téléphones portables sont interdits dans les lycées français. Un avenant au règlement intérieur sera à signer prochainement. Les élèves doivent entrer au lycée avec leur téléphone éteint et rangé dans le sac et cela, pour toute la journée. Ils ne pourront le sortir qu'au moment de franchir le portail de sortie afin de présenter leur emploi du temps Pronote au personnel de vie scolaire.

- Ecole Directe et Pronote -

La gestion administrative et financière est dissociée de celle de la vie scolaire et de la pédagogie, chaque famille reçoit donc deux identifiants et codes de connexion différents, afin d'accéder aux deux applications que sont Ecole Directe et Pronote (attention pour ce dernier aux 2 comptes distincts : le compte parents et le compte élève). Le tableau ci-dessous synthétise les principales fonctionnalités :

<u>Ecole directe</u> Gestion administrative et financière	<u>Pronote</u> Gestion de la vie scolaire et de la pédagogie
→ Gestion des inscriptions, radiations → Gestion financière → Paiement de la scolarité → Paiement de la restauration → Changements de situation familiale → Facturation → Gestion des bourses → Visa du règlement intérieur	→ Emploi du temps des élèves → Cahier de texte de la classe → Travail à faire → Gestion des absences et des retards des élèves → Suivi des notes et des compétences → Communication avec la vie scolaire, avec les enseignants et les services administratifs

Merci de bien vérifier l'exactitude des coordonnées mail que vous nous avez fournies à l'inscription, car vous serez amenés à recevoir toutes les informations via Pronote et par mail.

Pour vous connecter à votre espace personnel sur Ecole Directe et sur Pronote, vous devez y accéder à partir de la page d'accueil de notre site www.stcharles.fr ou alors télécharger l'application mobile. En cas de difficultés d'accès merci de vous rapprocher du secrétariat.

- Fournitures scolaires -

Durant la première semaine, chaque enseignant signifiera ses besoins en termes de fournitures scolaires. Nous insistons à nouveau, comme chaque année, des articles simples suffisent.

- Livres scolaires -

Cette année encore, la région Réunion fournira à chaque élève entrant au lycée un ordinateur portable, à travers le plan NUMERISAK. Chaque élève devra donc venir chaque jour au lycée avec son matériel chargé pour avoir à disposition ses manuels numériques en cours. Un référent ARTICE sera disponible au lycée pour répondre à vos questions.

Chacun a travaillé durant ces vacances scolaires pour que votre fils ou votre fille trouve au lycée les meilleures conditions de travail. Bonne rentrée à chacune et à chacun !

La Cheffe d'Établissement,
Fabienne LOSSY

Le Directeur Adjoint du lycée,
Anthony GRONDIN

Lycée La Salle SAINT-CHARLES

62 RUE AUGUSTE BABET - BP 394
97458 SAINT-PIERRE CEDEX

TELEPHONE du lycée : 0262 25 41 95 / E-MAIL : lycee@stcharles.fr
TELEPHONE du campus : 0262 96 39 65 / E-MAIL : campus@stcharles.fr